39 rue Félix Thomas
44000 Nantes, France
+33 (0)6 02 04 63 62
contact@collectifbonus.fr
www.collectifbonus.fr

APPEL À CANDIDATURES

RECHERCHE ET COMMISSARIAT POUR LES DIX ANS DE BONUS - NANTES - 2018/2028

Explorer une histoire collective, interroger les conditions de création et imaginer la suite de ce projet collectif.

À l'occasion de ses dix ans, Bonus lance un appel à candidatures pour une mission de recherche et de commissariat au contact des artistes, des archives et des personnes qui ont façonné son histoire depuis 2018.

Engagée en avril 2027, cette recherche aboutira à un événement présenté du **6 avril au 4 juin 2028 à L'Atelier, espace d'exposition municipal situé à Nantes**. Elle portera un regard libre, sensible et critique sur dix années de création, d'expérimentation et de coopération.

L'appel est ouvert aux candidatures individuelles, aux binômes et aux équipes. **Aucun projet d'événement déjà défini n'est attendu au stade de la candidature.**

Informations essentielles :

- **Date limite de candidature : 17 janvier 2027, avant minuit.**
- **Sélection finale : 15 mars 2027.**
- **Début de la mission : avril 2027.**
- **Exposition : du 6 avril au 4 juin 2028.**
- **Enveloppe forfaitaire globale : 8 000 € TTC pour l'ensemble de la mission, frais de déplacement, d'hébergement et de séjour inclus.**
- **Budget de production de l'événement : distinct de cette enveloppe.**

BONUS : UNE HISTOIRE DE CRÉATION ET DE COOPÉRATION

Depuis 2018, Bonus développe à Nantes un projet consacré à la création contemporaine et à l'accompagnement des artistes.

Son histoire s'est construite à travers les ateliers, les résidences de création, les coopérations à l'échelle nationale et internationale, la création de Wave, biennale des arts visuels, ainsi que les expositions, les rencontres et les temps publics. Elle s'appuie également sur le Pôle Print, espace de production et d'expérimentation autour de l'impression et de l'image.

UNE RECHERCHE OUVERTE, UN PARTI PRIS SINGULIER

La recherche prendra appui sur les archives de Bonus, les documents et les informations rassemblés par l'équipe projet, des entretiens et des visites d'ateliers. Sans viser à écrire l'histoire de Bonus, elle puisera dans cette expérience des pistes de réflexion sur les pratiques artistiques, les lieux de travail et les dynamiques collectives.

Menée en dialogue avec les artistes et l'équipe, elle articulera un parti pris curatorial singulier avec une démarche attentive aux personnes, à leurs pratiques et à leurs aspirations. Elle cherchera à associer les artistes à la construction de ce projet commun, de la recherche à la réalisation de l'événement, et à rendre sensible l'expérience collective des ateliers, là où les œuvres se font.

Elle associera des temps de présence à Nantes et des périodes de travail à distance, selon des modalités et un calendrier définis conjointement avec Bonus.

L'ATELIER COMME FIL CONDUCTEUR

L'atelier d'artistes, envisagé comme lieu de création, de travail et de coopération, constituera un fil conducteur de la recherche. Trois pistes pourront notamment la nourrir :

- Disposer d'un lieu pour créer : les conditions matérielles de la création,

Site îlot des îles
36-42 mail des Chantiers
44200 Nantes, France

Site Félix Thomas
39 rue Félix Thomas
44000 Nantes, France

BONUS
ATELIERS D'ARTISTES DE LA VILLE DE NANTES

l'accès aux espaces de travail, leur coût et la possibilité de disposer d'un espace à soi, physique ou mental.

- Travailler dans un environnement collectif : les échanges, les solidarités, les mutualisations et les collaborations, ainsi que leur rôle dans les parcours artistiques.

- Imaginer les ateliers de demain : les formes d'organisation collective, les espaces de travail et les modes d'accompagnement à inventer.

Ces pistes constituent des points d'appui : leur interprétation, l'articulation et les questions qui en découleront restent ouvertes.

DE LA RECHERCHE À L'ÉVÉNEMENT

L'événement pourra associer œuvres existantes, nouvelles productions, archives et documents. Elle pourra intégrer des formes éditoriales, sonores, audiovisuelles, numériques ou performatives.

Sa forme émergera de la recherche, en dialogue avec Bonus et dans le cadre des moyens disponibles. Elle cherchera à rendre perceptibles les relations entre pratiques artistiques, lieux de travail, expériences collectives et territoires, tout en ouvrant des perspectives pour les années à venir.

Des rencontres pourront nourrir la recherche et accompagner l'exposition : discussions, ateliers de réflexion ou tables rondes associant artistes, chercheur·euses, commissaires et structures d'ateliers. Des collaborations pourront être explorées avec l'Université de Nantes, l'École des Beaux-arts Nantes Saint-Nazaire ou d'autres partenaires.

L'ampleur de ce programme et ses modalités de réalisation dépendront des partenariats et des financements complémentaires mobilisés. Le rôle du commissariat dans sa conception et son animation, ainsi que les conditions financières correspondantes, seront précisés avant contractualisation.

MISSIONS

En dialogue avec l'équipe de Bonus, la personne ou l'équipe retenue aura pour missions de :

- explorer l'histoire, les archives et les programmes de Bonus ;

- prendre connaissance des pratiques artistiques et organiser des rencontres ciblées avec les artistes intéressé·es, l'équipe et les partenaires ;

- développer un axe de recherche et une proposition curatoriale ;

- sélectionner les artistes, œuvres, archives et documents participant au projet ;

- concevoir l'événement et en définir les principes scénographiques ;

- rédiger les textes curatoriaux convenus avec Bonus pour l'événement et sa communication ;

- accompagner la préparation et le suivi du projet ;

- participer aux étapes déterminantes du montage et à l'ouverture de l'événement.

La répartition des responsabilités entre le commissariat et Bonus, notamment en matière de production, coordination technique et de mise en œuvre scénographique, sera précisée dans le cadre de la mission.

CONDITIONS ET MOYENS

Une **enveloppe forfaitaire globale et maximale de 8 000 € TTC** est prévue pour l'ensemble de la mission, quel que soit le nombre de personnes constituant la candidature.

Cette enveloppe couvre le travail de recherche, les rencontres et les échanges, la conception curatoriale, la sélection, la rédaction des textes convenus, ainsi que la préparation et le suivi de l'exposition.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de séjour nécessaires aux présences à Nantes sont inclus dans cette enveloppe. Le montant total ne sera pas augmenté en fonction du nombre de personnes constituant la candidature.

Les modalités de contractualisation, le calendrier de travail et l'échéancier de versement seront définis avec la personne ou l'équipe retenue.

La production de l'événement disposera d'un budget distinct de l'enveloppe de commissariat, comprenant notamment les transports et les assurances des œuvres, les rémunérations et les droits des artistes, la scénographie et la communication, ainsi que les droits et les frais de déplacement des intervenant·es invité·es dans le cadre des rencontres publiques.

PROFILS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

L'appel s'adresse aux commissaires d'exposition, critiques d'art, chercheur·euses et professionnel·les développant une pratique curatoriale, résidant en France ou à l'étranger.

Les candidatures seront examinées au regard des critères suivants :

- la qualité et la singularité de la démarche curatoriale ;
- la pertinence de la méthode de recherche proposée ;
- la capacité à travailler à partir d'une histoire collective et d'un corpus artistique important ;
- l'aptitude à dialoguer avec les artistes, une équipe projet et des partenaires ;
- l'intérêt porté aux conditions de création, aux lieux de travail et aux pratiques coopératives ;
- la capacité à articuler œuvres, archives et récits.

L'intérêt pour les coopérations artistiques et les échanges internationaux sera également pris en compte.

Pour les candidatures collectives, le dossier précisera la complémentarité des parcours, la répartition des rôles et les modalités de collaboration envisagées.

COMMENT CANDIDATER ?

Le dossier de candidature comprendra :

- un CV pour chaque membre de la candidature ;
- une présentation du parcours, accompagnée d'une sélection de projets ou d'expositions réalisés ;
- une note d'intention de **trois pages maximum** ;
- éventuellement, des liens vers des textes, publications ou autres projets permettant d'apprécier la démarche du, de la, des candidat·es.

La note d'intention présentera votre intérêt pour le contexte de Bonus, les premières pistes que vous souhaiteriez explorer et votre méthode de recherche, notamment la manière d'associer les artistes, l'équipe et les partenaires.

Il s'agit de présenter un regard et une démarche, sans proposer un événement déjà constitué.

Le dossier complet ne devra pas dépasser **15 pages** et devra être transmis sous la forme d'un fichier PDF de **10 Mo maximum.**

Le fichier sera nommé selon le format suivant : nom_prénom.pdf.

Les candidatures sont à envoyer exclusivement par mail, au plus tard le **17 janvier 2027** avant minuit, à l'adresse suivante : **candidature@collectifbonus.fr**

BONUS
ATELIERS D'ARTISTES DE LA VILLE DE NANTES

Pour toute question concernant l'appel, vous pouvez contacter **Laurent Moriceau** : **coordination@collectifbonus.fr**

MODALITÉS DE SÉLECTION

La sélection se déroulera en deux étapes : une présélection sur dossier de trois candidatures, puis un jury final chargé de désigner la candidature retenue.

Les trois candidatures présélectionnées seront invitées à élaborer et à transmettre un projet détaillé, permettant d'approfondir leur démarche curatoriale et leurs premières pistes de recherche. Un entretien sera organisé avec le jury, en visioconférence si nécessaire.

Le jury sera composé de représentant·es de Bonus et de personnalités extérieures. Sa composition sera précisée ultérieurement.

Afin de reconnaître le travail engagé dans la seconde phase de sélection, une indemnisation forfaitaire de 250 € sera versée à chacune des deux candidatures présélectionnées qui ne seront pas retenues à l'issue du jury final.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- 17 janvier 2027 : clôture des candidatures.
- 15 février 2027 : présélection sur dossier de trois candidatures.
- 11 mars 2027 : remise par les candidat·es préselectionné·es d'un projet détaillé.
- 15 mars 2027 : jury de sélection et annonce des résultats
- Avril à automne 2027 : recherche, consultation des archives, rencontres et visites d'ateliers.
- Automne 2027 à début 2028 : développement du projet curatorial, sélection des artistes et des œuvres, préparation de la production.
- Début 2028 : production et préparation de l'exposition.
- Du 20 mars au 5 avril 2028 : montage de l'exposition à l'Atelier.
- Du 6 avril au 4 juin 2028 : exposition à L'Atelier.

BONUS
ATELIERS D'ARTISTES DE LA VILLE DE NANTES